

<http://ugtg.org/spip.php?article2097>



Douvan manti é manipilasyon a BLANDIN travayè BMW tini rézon !

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en lignemercredi 2 avril 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Camarades, Travailleurs,

Le Mardi 18 Mars 2014, l'UEC-UGTG adressait à la Direction de BCA, Groupe BLANDIN, Concessionnaire BMW-Mini, un préavis de grève de 48 heures reconductibles jusqu'à la satisfaction des revendications suivantes :

- **Poursuite des discussions relatives aux Négociations Annuelles**
- ▶ **Prorogation des mandats**
- ▶ **Signature du protocole d'accord préélectoral**
- ▶ **Arrêt des procédures en mise à pied conservatoire des salariés**
- ▶ **Arrêt de tout harcèlement et de la répression anti-syndicale**

Nos revendications sont légitimes et fondées en droit.

Jusqu'à ce jour, silence radio du côté de la Direction BLANDIN. C'est, nous l'observons d'ailleurs, la constante attitude patronale : ne rien respecter, ne rien négocier, intimider, faire du chantage au licenciement espérant que les travailleurs terrorisés n'aient pas les moyens et le courage de réclamer leurs droits.

Nou an grèv pou respè é dwa annou, padavwa nou ni rézon !!! Awa nou pa dakò, kimafoutièsa...

Blandin é bannélo'ay pépa ka bafoué lalwa !!!

En effet :

- ▶ Après avoir tenté de falsifier la liste du personnel en réduisant volontairement le nombre de salariés et le champ du périmètre de l'UES (**Unité Economique et Sociale**), pour éviter la mise en place d'un Comité d'Entreprise...Malérezman kod a yanm ka maré yanm, **tribinal kondanné yo a woufè lé zélèksyon é mèt an plas Comité Entreprise-la** é péyé UEC-UGTG article 700 :
- ▶ Après avoir fomenté un complot contre les salariés qui refusent la soumission en tentant de les faire passer pour des criminels, pour des voleurs, dépêchant un huissier en pleine nuit, en dehors des heures de travail, et en l'absence de témoins et de représentant du personnel, **en catimini et en toute illégalité sans respecter le règlement intérieur**, sous prétexte qu'existerait un vaste réseau de trafic de pièces détachées au sein de l'établissement ;

Tout ceci orchestré par ses sbires F.LENCK et D.SORIANO afin de remplacer les travailleurs guadeloupéens par leurs amis venus d'ailleurs, comme nous l'avons constaté lors des entretiens préalable du 17 mars 2014.

O Pipirit chantan, yo té ja ranplasé nou... !

An menm balan-la, ils demandent à l'Inspection du Travail l'autorisation pour le licenciement d'un autre délégué du personnel, Mr CYPRIEN Jean-Ednard, avant de l'avoir entendu en entretien préalable, c'est un acte odieux et criminel de la part de BLANDIN.

Poussant encore plus loin leur cynisme, leur méchanceté, leurs mensonges, la manipulation des travailleurs, sur la base de simple suppositions et déductions sans preuve sans respect des principes fondamentales de la justice, ils ont osé dire sur une télé privée, que nous travailleurs de BMW avons contribué à la richesse des BLANDIN, avons participé à un vaste réseau de détournement de pièces détachées.

Manti à Manté... !

Nous les mettons au défi d'apporter la preuve, si tel est le cas qu'ils portent plainte.

Sa ki pa bon pou zwa, ka chiré fal a kannna...

Pour rappel, il y a quelque temps de cela, un chef d'équipe, de même qu'un directeur commercial, ont participé au vu et au su de toute la direction, pendant longtemps, à un vaste réseau de détournements et d'abus de la clientèle, en tous genres.

Paskè sé té yo menm a yo, menm koulè, "bal fini vyolon an sak"...motus é bouch kousu,

- ▶ Pas de mise à pied
- ▶ Pas d'entretien
- ▶ Pas de licenciement... yo pa nèg...

Comme d'habitude, ils ont été remerciés **gracieusement**. "**Selon que vous soyez employés ou cadres, le jugement de BLANDIN vous rendra blanc ou noir**".

Travayè BCA-BMW mi sésa la vérité !

Douvan manti é manipilasyon a BLANDIN travayè BMW tini rézon !

Voilà les raisons pour lesquelles nous travailleurs de BCA-BMW, nous devons dans la période actuelle nous renforcer, renforcer notre unité pou baré van a lè BLANDIN.

Ansanm poursuivons la grève, exigeons ansanm-ansanm :

- **Poursuite des discussions relatives aux Négociations Annuelles Obligatoires**
- ▶ **Prorogation des mandats**
- ▶ **Signature du protocole d'accord préélectoral**
- ▶ **Arrêt des procédures en mise à pied conservatoire des salariés**
- ▶ **Arrêt de tout harcèlement et de la répression anti-syndicale**

**NOU PEKE FE DEYE... NOU NI REZON GOUME POU
RESPE, DIGNITE E DWA AN NOU!**

Lapwent, 31 Maws 2014 UEC-UGTG